

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du concours d'architecture pour le nouveau centre RLC

En 2026, le centre RLC quittera son emplacement actuel sur les hauts de la ville pour un nouveau bâtiment à construire sur le site du Cours Roger-Bonvin. A l'issue du concours lancé auprès de 7 bureaux d'architectes sédunois, le jury a désigné à l'unanimité le projet NIWA, du bureau R2A architectes. L'ensemble des projets est à découvrir du 18 au 26 avril au centre RLC.

Créé en 1964, le RLC est rattaché au service des sports, de la jeunesse et des loisirs depuis 2016. Il assume une part importante du travail d'animation socioculturelle et de soutien socio-éducatif mené auprès des jeunes. Le centre administratif et le centre de loisirs du RLC se trouvent actuellement au Totem, sur les hauts de la ville, bâtiment dont le bail échoit en 2026.

Etude de faisabilité et concours d'architecture

Ce déménagement annoncé a été une opportunité pour le RLC de repenser sa réponse aux besoins croissants des enfants, des jeunes et d'autres populations. Une première étude de faisabilité a confirmé le choix du Cours Roger-Bonvin comme site d'accueil pour le futur bâtiment du RLC. En octobre 2023, la Ville a lancé un concours d'architecture auprès de 7 bureaux sédunois, lesquels ont tous présentés des projets. A l'unanimité, le jury a porté son choix sur le projet NIWA, proposé par le bureau R2A architectes. Les projets ENGAWA (bureau savioz fabrizzi architectes) et ANATOLIA (bureau nord architectes) ont été classés respectivement au 2^e et 3^e rang.

Le projet lauréat

Le projet NIWA s'implante le long du cour Roger Bonvin avec un bâtiment traité comme un pavillon inséré dans un parc. Le bâtiment se développe sur un seul étage. Les fonctions sont réparties en deux zones, avec une partie administrative positionnée à l'est et le centre de loisirs plus orienté au nord en regard du cours Roger Bonvin. Les lieux devant bénéficier d'intimité trouvent place sous forme de bulles qui permettent à l'espace libre de se développer en offrant de nombreuses zones de rencontre. Au centre du pavillon se trouve la salle d'animation qui peut être délimitée en une plus petite salle ou prendre tous les espaces de rencontre autour pour atteindre une vaste surface de 300 m2. Les aménagements paysagers se font tout autour du bâtiment, dans une grande cohérence d'ensemble.

L'avis du jury

Le jury a été séduit par ce concept de fluidité spatiale et de rencontre. Dans son rapport, il relève : « Le projet ne propose pas des locaux isolés et fermés, mais des locaux ouverts et interactifs, dans un espace de liberté capable d'accueillir les différents besoins des utilisateurs. Cette approche a convaincu l'ensemble du jury, qui salue un projet original et ouvrant des nouveaux potentiels dans les activités du centre RLC ».

L'ensemble des projets est à découvrir au centre RLC, rue de Loèche 23 à Sion. L'exposition est visible du 18 au 26 avril 2024, du lundi au vendredi, de 16h30 à 19h.

Sion, le 18 avril 2024

Personnes de contact :

- Nadine Pardo, conseillère municipale en charge des sports, de la jeunesse et des loisirs
079 351 06 94; n.pardo@sion.ch
- Blaise Crittin, chef du service des sports, de la jeunesse et des loisirs
027 324 12 61; b.crittin@sion.ch
- Jean-Paul Chabbey, architecte de ville, président du jury
027 324 17 11; jp.chabbey@sion.ch

